

Cahier des charges des championnats de la Ligue de Bretagne

Janvier 2014

Référence aux règles du jeu (extrait du préambule du règlement sportif FFE 20/09/2013)

« Toutes les personnes (enseignants, accompagnateurs,...) qui participent ou assistent à une épreuve d'escrime, doivent respecter l'ordre et rester sans troubler le bon déroulement de l'épreuve. Au cours des matches, personne n'est autorisé à aller près de la piste, à donner des conseils aux tireurs, à critiquer l'arbitre ou les assesseurs, ou à les injurier, ou à importuner de quelque façon que ce soit (...). **L'arbitre a obligation d'arrêter immédiatement tout acte troublant le bon déroulement du match.** »

Le directoire technique a toute autorité pour sanctionner les manquements au règlement des tireurs et des accompagnateurs .

Pour assurer le bon déroulement des épreuves, il est recommandé que les personnes participant à l'organisation **ne puissent pas cumuler plusieurs fonctions.**

L'information préliminaire : note d'organisation, bâtiment

Le club organisateur doit se rapprocher du CTR afin de finaliser la note d'organisation (**qui comporte obligatoirement la mention « ligue d'escrime de Bretagne » et son logo**) et doit informer au moins un mois avant l'épreuve La Ligue, les clubs et les Comités Départementaux.

Les divers documents doivent être mis en ligne sur le site de la FFE minimum 30 jours avant le début de la compétition (voir avec le secrétariat)

La note d'organisation doit comporter : la **date**, les **armes** concernées et les **catégories**, le **lieu** (adresse précise de la salle principale), les **horaires** (appel & scratch pour chaque arme), un numéro de téléphone pour joindre les organisateurs afin de prévenir d'éventuelles difficultés le jour de la compétition (retard, erreur de trajet, etc.) et les éventuels services proposés : navettes, hôtels partenaires, cocktail, fournisseur de matériel...

Le bâtiment sera conforme aux normes de sécurité (accueil du public et des usagers).

Repérage des lieux

Un fléchage lisible et visible doit être établi, en accord avec les autorités, sur les axes routiers principaux à l'entrée de la ville et cela en plus du plan diffusé dans la note d'organisation.

Les espaces

1 L'accueil : Cet espace doit être délimité et sécurisé permettant une libre circulation entre les différents sites de compétition, de pointages, d'informations, de repos, de restauration...

2 L'espace du public est le premier atteint : facile d'accès, avec des gradins pour suivre les assauts et les finales ...

3 L'espace compétition est obligatoirement délimité, sécurisé (barrières, ruban,...) et identifié.

L'accès aux espaces de compétition est strictement réservé aux tireurs et aux arbitres, qui veilleront à l'application du règlement : pas de coaches dans les espaces de compétition pendant les poules . Lors des matches de tableau, un espace dévolu aux coaches sera matérialisé en bout de chaque piste (scotch, craie, chaise). CF CD ligue 17 /06 /13

Un nombre de pistes (appareils & pistes aux normes) suffisant pour la compétition ou les compétitions prévues (en fonction des armes et des catégories présentes). Les pistes devront être visiblement numérotées, aux normes de la catégorie, et espacées.

Dans le cas d'utilisation de salle(s) annexe(s) nécessitant un déplacement, un fléchage très précis ou des plans devront être envisagés.

4 L'espace technique : il est réservé à l'ensemble des membres de l'organisation et du Directoire Technique. L'organisateur doit y prévoir :

- Le matériel informatique nécessaire pour gérer les épreuves du jour : l'idéal est d'avoir un ordinateur + une imprimante + un opérateur . Il est possible de gérer jusqu'à 3 compétitions sur un seul poste (selon l'expérience de l'opérateur...)
- Prévoir du matériel de remplacement en cas de panne, des cartouches d'encre, du papier de différentes couleurs (si possible).

5 L'organisation des espaces : L'organisateur doit prévoir :

- une infirmerie équipée pour effectuer les soins (et les contrôles anti-dopage)
- une salle ou un espace délimité pour l'informatique et le Directoire Technique,
- des vestiaires avec douches (chaudes) pour les compétiteurs,
- un espace « convivialité » (buvette) indépendant du plateau de compétition.

Les équipements

Pour accéder aux différents espaces ci-dessus présentés, les organisateurs utiliseront une signalisation précise telle que :

- Des badges pour l'ensemble des personnes accédant aux différents sites : arbitres, directoire technique.
- Un fléchage identifiant les accès : public, compétiteurs, arbitres, ...
- Une numérotation des pistes, aux dimensions et aux normes de la catégorie d'âge.
- Un espacement de sécurité inter-pistes pour les arbitres,
- Une fixation sécurisée des pistes qui doit être vérifiée régulièrement lors de l'épreuve
- Un espace arrière de circulation de 2 mètres minimum pour des tireurs.
- Un emplacement précis réservé aux coaches pour les matches de tableaux, situé en arrière de la piste.
 - Un raccordement électrique en conformité avec les installations électriques du gymnase. Si un doute subsiste, l'installation de disjoncteurs différentiels de 10 milliampères sur toutes les sources électriques sera impérative.
- Sonorisation :
 - une sonorisation globale doit être à disposition du Directoire Technique pour la gestion de la compétition. (Si possible une petite sonorisation pour la piste « podium » équipée d'un micro sans fil (HF cravate ou casque) pour permettre à l'arbitre d'être entendu du public et éventuellement d'un animateur.)

Affichage :

- Des points d'affichage seront nécessaires pour informer tant les tireurs que le public et les accompagnateurs de l'évolution de l'épreuve dans la salle principale + un par salle annexe si besoin.

Podium :

- Un espace « marche podium 1, 2, 3, 3 » visible sera organisé et décoré pour effectuer la proclamation des résultats et la remise des récompenses.

L'arbitrage

Les arbitres sont pris en charge par la Ligue (CRA). (Cf. Réglementation de l'arbitrage et fiche technique «informations financières»).

Il est cependant souhaitable que l'organisateur prenne contact avec la CRA pour finaliser la venue des arbitres notamment si des hôtels sont partenaires de l'évènement.

Rappel : Le matériel d'arbitrage (piges, pesons, chronomètres, crayons) est à la charge des arbitres .

La couverture médicale

La présence d'un médecin est souhaitable, licencié à la ffe . (Cf. Règlement médical). En l'absence de médecin, l'organisateur doit prévoir un dispositif d'intervention avec les services médicaux de proximité : rédaction d'un plan d'organisation des secours (qui sera soumis au médecin fédéral).

La présence d'un médecin est obligatoire pour les compétitions vétérans, durant toute la compétition, y compris l'échauffement. Un défibrillateur doit être disponible durant toute la compétition.

Le Directoire Technique (DT) des championnats de Ligue

Sa composition comprend le président de la ligue ou son représentant, le CTR responsable CRA, le président du club organisateur ou son représentant. Il doit impérativement être affiché avant le début des assauts.

« Ne pas confondre le DT et le poste de gestion informatique ! Le DT est composé de 3 membres qui statuent sur des problèmes et prennent des décisions qu'ils mentionnent dans un rapport de fin d'épreuve ».

Le pointage des tireurs – TRES IMPORTANT pour un début à l'heure !!!

Il faut désigner un **responsable du pointage** chargé de centraliser les informations pour tenir le DT et le poste de gestion informatique informés en temps réel des problèmes rencontrés. Il ne prend pas de décision mais fait la navette entre les tables de pointages et les membres du DT.

Le pointage peut être ouvert avant l'heure indiquée de façon à pointer au fur et à mesure que les tireurs arrivent : cela permet aux pointeurs de prendre leurs marques tranquillement et d'éviter de faire des erreurs quand arrive le flux des tireurs « juste à l'heure » !!

Il faut prévoir :

- ➔ Deux personnes par table de pointage (dédiées à cette tâche durant toute la durée du pointage),
- ➔ Plusieurs tables de pointage, suffisamment espacées, si nécessaire, (les tireurs ont leur housse !)
- ➔ Un affichage très LISIBLE (si possible au dessus des pointeurs). Placer les tables à l'entrée du gymnase si possible

L'affichage

L'organisateur devra impérativement procéder à l'affichage et à sa mise à jour. Une connaissance du déroulement de l'épreuve est indispensable. Le responsable de l'affichage peut être amené à demander au responsable informatique l'édition des documents manquants pour suivre les obligations d'affichage :

- composition du (des) Directoire Technique (**DT**),
- plan des pistes avec leur numérotation, poste médical, sorties de secours,
- formule et horaires de l'épreuve,
- Liste des tireurs pointés présents
- composition des poules avec la piste attribuée à chaque poule
- résultats de poules
- classement à la fin des poules

- classement du tableau
- tableau d'élimination directe (à actualiser après chaque tour).
- classement des éliminés (à actualiser après chaque tour).
- le classement général.

L'utilisation du micro

L'utilisation du micro général doit être faite par une personne ayant déjà testé le matériel et **qui parle lentement**. Dans la mesure du possible ce sera la même personne qui fera toutes les annonces.

L'usage du micro doit être le plus modéré possible afin de ne pas perturber les compétiteurs et spectateurs. (Il n'est pas envisageable d'annoncer des listes de présents ou le classement en cours !)

Les annonces doivent être : **Simple** - **Ciblées** - **Répétées 2 fois**

Il sera ainsi possible d'annoncer les différentes phases de la compétition, les affichages, le temps donné avant un tour suivant, etc.

La gestion informatique de l'épreuve

Le logiciel « Lames » est à la disposition des organisateurs pour la gestion informatique de l'épreuve : téléchargeable sur le site FFE (gratuit).

- ➔ Il faut veiller à sauvegarder comme demandé à chaque étape dans la saisie des résultats.
- ➔ Une connexion internet est souhaitable pour mettre les résultats en ligne rapidement.

La gestion financière du championnat

Un délégué de Ligue est chargé des opérations financières sur place :

Réception de la caisse, paiement des arbitres, rédaction de la fiche financière qui permettra l'envoi de la part club-organisateur à celui-ci par chèque de la Ligue.

La Sécurité & l'Information

Des responsables d'aires de combat sont à envisager pour faire remonter rapidement les informations vers le Directoire Technique et/ou le micro : Tireurs absents sur une piste, Problème d'appareillage (alim. électrique, tension de piste, matériel H.S.,...), Problème médical, Demande des membres du D.T. par un tireur, Etc. . . .

Des responsables facilement identifiables (tenue voyante, badges) présents lors du lancement des matchs, puis assurant un suivi des combats permettraient d'améliorer beaucoup le déroulement des compétitions. Un responsable pour 2 à 4 pistes ?

Le « conducteur » des championnats de Ligue et autres épreuves

Il existe une certaine souplesse quant aux horaires : il est vivement conseillé de se rapprocher du CTR qui est à même de prévoir le nombre de tireurs dans chaque catégorie... Des appels décalés sont souhaitables s'il existe plusieurs compétitions le même jour, selon le nombre de tireurs, d'arbitres, de pistes...

Le scratch : ½ heure après l'appel (Avant de prononcer le scratch, **le Directoire Technique** procédera à trois appels des tireurs engagés mais non pointés à une minute d'intervalle).

Le début effectif des matchs puis le début du tableau et du tableau final : dès que possible...

Cérémonie – Remise des récompenses

A la fin de l'épreuve, le présentateur ou l'animateur fera l'annonce de la cérémonie et donnera les résultats au public. En cas de compétitions multiples, il paraît souhaitable de faire une cérémonie intermédiaire (libération des tireurs), mais rien n'est plus triste qu'une salle presque vide...

Le protocole se déroule de la 3ème à la 1ère place. La remise des prix est assurée par la Ligue (membres du comité) et le club organisateur ainsi que les édiles municipaux éventuels. Le fond arrière pourra recevoir le logo de la Ligue, de la municipalité et des sponsors éventuels. **Les flammes de la ligue devront encadrer le podium.**

A l'annonce de leur nom, les médaillés montent sur le podium, dans la tenue de leur club, (sauf dans le cas de membres du Team Bretagne qui se présentent avec la tenue du Team) et reçoivent les récompenses.

La transmission des résultats

Les organisateurs doivent envoyer le répertoire complet de la compétition au responsable du classement régional et au CTR , au rédacteur du site avec si possible des photos (secrétariat), ainsi qu'au responsable de la transmission à la presse des podiums.

Ils peuvent aussi prévoir des dossiers pour les clubs, la presse, les médias... (Classements généraux...)

La constitution des dossiers de résultats est vivement souhaitée sur le lieu de la compétition.

Contrôle anti dopage

Dans le cas d'un contrôle Anti-dopage, il conviendra de prendre contact avec l'instance concernée pour mettre en place les moyens nécessaires à son bon déroulement (escorte...).

Photos - Partenaires

Prendre des photos des banderoles des partenaires avant la compétition (salle vide) puis reprendre les mêmes photos le jour de la compétition (salle occupée). Utilisation pour le dossier de résultats, pour le dossier de communication auprès des partenaires et de la presse.